

COLLECTE GRATUITE DES DÉCHETS VERTS EN PORTE À PORTE

À compter du **3 octobre**, la Ville de Mougins renouvelle le service **gratuit** de collecte des déchets verts en **porte-à-porte**. Les agents d'Allô Mairie viendront à votre domicile sur simple rendez-vous pour collecter vos déchets et les déposer au centre de compostage où ils seront traités pour être transformés en compost.

QUAND? → DU 3 OCTOBRE AU 19 DÉCEMBRE 2022

COMMENT? Sur simple RDV par email à dechetsverts@villedemougins.com

QUOI?

Quels sont les déchets collectés ?*

Feuilles mortes // Fleurs et plantes fanées // Tailles et petits branchages**

Quantité totale maximale collectée par foyer : **2 m³**



OÙ?

Dépot la veille de la collecte à partir de 18h

→ Devant le domicile***

→ Sur le domaine public en bordure de voie

Sans entraver la libre circulation des usagers



2020
2026

« Soutenir les actions
éco-citoyennes »



NON

Ne sont pas acceptés :

- Tontes de pelouse, gros branchages, souches, troncs
- Déchets de cuisine, pots de fleurs, cendres



Si les consignes ne sont pas respectées (utilisation de récipients non conformes, poids excessif, sur chargement des sacs...), les déchets seront refusés à la collecte.

*Pour être collectés, les déchets devront être présentés uniquement dans les contenants adaptés (sac spécial de collecte des végétaux de 160 litres max, poubelles avec 2 poignées opposées sans couvercle de 100 litres max, caquettes bois).

À L'EXCLUSION DE TOUT AUTRE CONTENANT

**Présentés en fagots ficelés avec des liens naturels et biodégradables (sans fil de fer et sans liant plastique), d'une longueur maximum d'1 mètre, d'un diamètre inférieur à 5 cm. Le poids des fagots devra être inférieur à 15 kg.

***À l'issue de la collecte et afin d'éviter les vols, les poubelles et sacs réutilisables seront déposés derrière le portail.



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE